

Informations

Les formations 2009-2010

- **Réunion des formateurs RMé à Caen du 23 au 28 octobre 2009 sur le thème « Risques Majeurs et Développement Durable ».**
- **Formation de préventeurs RMé au Bénin du 15 au 20 février 2010 en partenariat avec le Centre d'Éducation à Distance du Bénin (CED).**
- **Formation nationale de formateurs RMé à Reims du 15 au 19 mars 2010.**
- **Formation nationale de formateurs RMé du 31 mai au 04 juin 2010 au Centre International de Valbonne (Alpes Maritimes).**
- **Réunion des coordonnateurs RMé au MEEDDM, les 6 et 7 mai 2010.**

L'IFFO-RME y a participé

- **Formation des ACMO de la zone de défense Ouest**, les 19 et 20 octobre 2009.
- **Assises du Développement Durable à Caen**, du 19 au 27 octobre 2009.
- **Les Irisés 2009 au Havre**, les 5 et 6 novembre 2009 : à cette occasion, l'IFFO-RME a remporté le prix du public pour son projet d'éducation au risque « radioactivité et nucléaire ».
- **Le salon de l'éducation**, du 19 au 22 novembre 2009 : tenue d'un stand en partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile à Paris.
- **Formation des référents et enquêteurs Atteintes Environnement et Santé Publique de la gendarmerie nationale**, le 5 décembre et le 9 octobre 2009 à l'école de gendarmerie de Fontainebleau.
- **Rencontre Technique sur la Mémoire du Risque**, organisée par le réseau Idéal, le 11 mars 2010 au Kremlin-Bicêtre.
- **Journées Pyrénéennes de Prévention des Risques Naturels**, les 13 et 14 avril 2010 à Oloron Sainte-Marie.
- **Salon Intertice au CNIT de la Défense**, du 10 au 12 mai 2010 à Paris.
- **Rencontre annuelle des chefs de SIDPC**, le 24 juin 2010 à Paris.
- **Séminaire des IHS de l'Éducation nationale**, le 24 juin 2010 à Paris.
- **Forum Planet'Ere 4 au Cameroun**, du 17 au 29 juillet 2010.
- **Salon Prévirisik**, le 22 septembre 2010 à Paris.
- **Participation au comité de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire.**
- **Conseil Supérieur de la Météorologie**, participation aux commissions « éducation formation » et « sécurité civile ».

Brèves

- **prim.net fait peau neuve**
Avec 100 000 visites mensuelles et près de 200 000 pages vues chaque mois, le portail d'information des risques majeurs, prim.net a fait peau neuve.
Constitué en un bouquet numérique de 7 chaînes, il propose des informations diverses et variées sur les risques majeurs, un accès libre à une web TV dédiée à cette thématique, ainsi que des photographies librement utilisables et une base de données sur la jurisprudence. Deux chaînes sont également consacrées aux communes avec « ma commune face aux risques », qui recense les risques majeurs dans chacune des communes françaises et « BD DICRIM » bases de données des DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).
Vous pouvez contribuer à la rubrique « éducation » de ce site en nous renvoyant vos articles.
www.prim.net

La revue risques et savoirs

- **RISQUES = SAVOIRS**
En partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile, le CRDP de l'académie de Versailles édite la collection « Risques et Savoirs ». Cette collection a pour vocation de présenter les risques majeurs et domestiques en abordant les divers aspects scientifiques, les actions et les politiques de prévention. La revue se prolonge d'un site internet qui propose des vidéos et des articles :
www.risqueetsavoirs.fr

Prochains rendez-vous

- **Formation de référents risques majeurs de l'enseignement agricole**, du 4 au 7 octobre 2010 à Toulouse.
- **Les respirations d'Enghien, colloque annuel sur l'amélioration de la qualité de l'air** le 8 octobre 2010.
- **La rencontre annuelle des formateurs RMé à Bordeaux** du 22 au 25 octobre sur le thème « risque technologique et aménagement du territoire ».
- **Le salon de l'éducation**, du 25 au 28 novembre à Paris.
- **Les Irisés**, les 8 et 9 décembre à Saint-Etienne.
- **Cotisations 2010 : 15 €**
Chèque à adresser au siège administratif :
9 rue Jacques Louvel-Teissier
75 010 Paris



IFFO-RME N°16 ACTIONS

Le Bulletin de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement

Editorial

La réorganisation du ministère du développement durable MEEDDM a débouché sur la création d'une direction générale de la prévention des risques DGPR. Cette direction est maintenant dotée de trois grands services qui concernent les risques naturels, les risques technologiques et les risques émergents.

Au cœur des politiques de prévention de ces risques, l'information et l'éducation ont un rôle essentiel pour diffuser et partager cette culture.

Le regroupement de la prévention des inondations avec la prévention de tous les risques naturels dans le service des risques naturels et hydrauliques SRNH doit permettre de mutualiser les moyens pour faciliter la mise en œuvre des actions et déployer le message de prévention. L'accueil de grands services techniques (SCHAPI* et STEEGBH*) au sein du SRNH enrichit l'approche par les cultures techniques complémentaires pour améliorer la prévision des aléas, notamment des crues et inondations, et le contrôle des ouvrages de protection notamment hydrauliques (barrages et digues en particuliers). Le SRNH couvre ainsi les 7 piliers de la prévention et articule les approches réglementaires, techniques et d'incitation financière via les programmes contractuels de prévention.

Le bureau de l'information préventive, de la coordination et de la prospective (BIPCP) chargé de l'information et l'éducation doit assurer la transversalité des questions de la prévention. Ses compétences ont été étendues aux questions internationales et au secrétariat du Conseil d'Orientation de la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM). Il doit donc jouer un rôle important en direction des partenaires extérieurs de la société civile, laquelle doit s'approprier les réflexes et comportements de la prévention pour la réduction des désastres. L'IFFO-RME qui connaît bien ce bureau contribue judicieusement à cette appropriation.

Dans ce contexte nouveau, l'éducation préventive constitue un socle qui doit se renforcer et se généraliser. Composantes de l'éducation à l'environnement, l'information, la sensibilisation et la formation sur la prévention des risques naturels et technologiques doivent combiner leur développement pour toujours mieux faire passer les messages de prévention nécessaires à la réduction des désastres et catastrophes, et donner à chaque citoyen les moyens d'exercer ses responsabilités d'acteurs de la prévention.

Cette mission d'information préventive vise tous les citoyens et s'appuie sur l'éducation. C'est à ce titre que la démarche de l'IFFO-RME autour du livret "Les risques majeurs et moi" a été expérimentée et a suscité un vif intérêt dans les régions pilotes. Il conviendra donc en 2010, d'en retirer les enseignements et de préparer une éventuelle généralisation de cet outil d'éducation à la prévention des risques.

Anne-Marie LEVRAUT

Chef du service des risques naturels et hydrauliques MEEDDM – DGPR

* STEEGBH : Service Technique de l'Energie Electrique, des Grands Barrages et de l'Hydraulique

* SCHAPI : Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations

Sommaire

La généralisation du livret "les risques majeurs et moi" Informations

pages 2/3
page 4

Fiche technique : SIG et protection du patrimoine

Directeur de la publication : Sylvette Pierron – Comité de rédaction : Evelyne Allain, Danièle Bazin, André Patte
Secrétariat de rédaction : Vincent Vermeulen – Siège administratif : 9 rue Jacques Louvel-Teissier 75 010 Paris - Tel : 01 44 72 06 25
Fax : 01 44 72 06 24 – Courriel : contact@iffo-rme.fr

Particulièrement attendu était, l'année dernière, le séminaire des formateurs RMé sur le thème : « risques majeurs et développement durable, éduquer pour agir ».

Il s'agissait en effet, d'une problématique généraliste et non plus d'une thématique particulière comme les années précédentes (inondations, feux de forêt, nucléaire), donc une réflexion théorique sur les acquis des dernières années.

Au fil des exposés et des visites, nos intervenants ont illustré combien était importante la dimension culturelle dans l'appréhension des risques majeurs, et pourquoi la région Basse Normandie y est particulièrement sensible. D'une part, elle a été traumatisée par la destruction de son patrimoine architectural en 1944, d'autre part c'est aujourd'hui la région la plus nucléarisée du monde. De plus, en cas de montée des eaux, suite au réchauffement climatique, une partie vitale de son territoire serait submergée.

A Bayeux, une des rares villes épargnées par la guerre, les fissures apparues récemment dans les murs de l'évêché témoignent d'une dessiccation des argiles sous-jacentes provoquée par la récurrence des phénomènes météorologiques intenses de ces dernières années et pourraient être corrélées au réchauffement climatique. Tout un symbole.

Poursuivre cette réflexion à travers la deuxième édition des Assises nationales de l'Éducation pour un Développement Durable était un défi ! Parler des risques...majeurs ne fait pas partie de la culture des médiateurs en EDD.

L'importance revêtue par ces Assises reflète la structuration et la diffusion de l'Éducation pour un développement durable, il n'en est que plus dommage, qu'elles n'aient fait, dans un tel contexte, quasiment aucune place à l'éducation aux risques majeurs en dépit des ateliers proposés par l'IFFO-RME sur ce thème.

C'est bien la preuve, dans tous les cas, que nous n'avons pas encore gagné la bataille de l'opinion publique. Pourtant nous constatons à propos du séisme d'Haïti, combien les médias orchestrent une géopolitique de l'émotion. Non qu'il faille réduire la place de celle-ci, mais le concept du téléthon ne doit pas occulter l'éducation, sous peine de nous rappeler fâcheusement une vieille histoire, celle de l'achat des indulgences dans la chrétienté médiévale.

Aujourd'hui, alors que la solidarité envers un pays francophone blessé va amener la France à contribuer à la formation d'une nouvelle génération d'enseignants, un réseau comme l'IFFO-RME y a toute sa place.

En tant qu'éducateurs, il nous appartient d'apporter à ceux dont nous avons la charge, l'appareil théorique qui leur permettra de construire une société majeure, assumant tous les aspects du risque et non de la fatalité.

Alain ROUAT,

Enseignant dans l'académie de Versailles, formateur RMé

La généralisation du livret les risques majeurs et moi

L'exemple pilote de la Somme

Dès avril 2009 l'IFFO-RME a présenté l'opération « Les risques majeurs et moi » à différents responsables de l'Éducation nationale, en particulier à Madame la rectrice, à l'IA-IPR d'histoire- géographie chargé de l'Éducation au Développement Durable (EDD), à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Somme et à l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) chargé des risques dans ce département. Tous reconnurent que ce projet répondait à certains de leurs objectifs et qu'ils adhéraient à la généralisation de cette opération à l'ensemble des 56 collèges du département.

Fort de ce consensus, des rendez-vous furent programmés avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Picardie et le Conseil général pour mettre en place une stratégie de diffusion et d'accompagnement. Il fut décidé que :

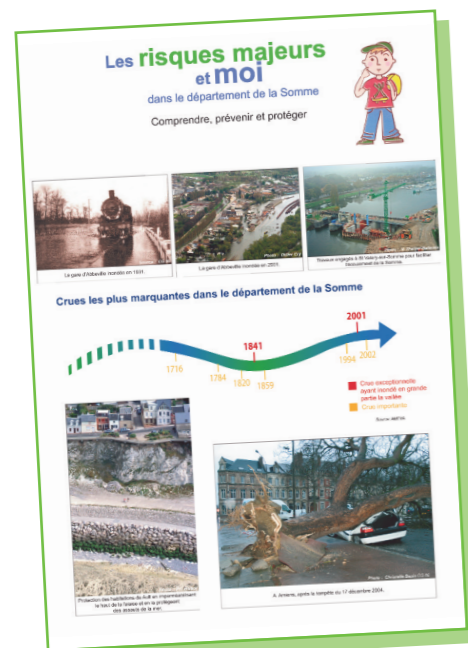
- La DREAL financerait l'achat des livrets destinés aux élèves, après actualisation à partir de l'analyse des évaluations antérieures et participerait à l'élaboration d'un document spécifique au département de la Somme.
- Le Conseil général financerait et aiderait à la réalisation de ce document de 5 pages présentant les risques majeurs de ce département. Les inspecteurs précités, des membres de la DREAL et de l'AMEVA (AMEnagement et VALorisation du bassin versant de la Somme) se regrouperaient autour de l'IFFO-RME pour le réaliser. Il comprendrait une carte synthétique des risques issus du DDRM, différents documents iconographiques ainsi que les coordonnées des responsables en matière de prévention et de gestion de crise.
- L'Éducation nationale suivrait ce projet, se chargerait des envois et organiserait un stage spécifique prévu dans le cadre du plan académique de formation pour les personnels de l'éducation nationale.
- L'IFFO-RME, à l'initiative de ce projet, l'accompagnerait tout au long de l'année scolaire en partageant ses connaissances des différents sujets traités, de leur déclinaison au niveau local et en faisant fonction de relai entre les différents acteurs impliqués.
- Chaque envoi des livrets serait accompagné d'un courrier cosigné par l'Inspecteur d'Académie de la Somme, le Directeur de la DREAL et le Président du Conseil général.

Ce courrier d'accompagnement présenterait non seulement l'action mais informerait aussi les enseignants de l'existence de deux sites consultables à partir de l'onglet « supports pédagogiques » du site de l'IFFO-RME. L'un,

réalisé par des formateurs de l'Académie de Clermont-Ferrand avec l'aide de la DREAL Auvergne est destiné aux élèves, l'autre réalisé par l'IFFO-RME apporte aux enseignants, pour chaque fiche, de nombreuses informations actualisées et des réflexions pédagogiques.

Au cours du mois de juin, chaque collège de la Somme a reçu un questionnaire d'évaluation dont les retours permettront d'optimiser cette opération et de prévoir des perspectives pour l'année scolaire suivante.

À la rentrée de septembre 2010, une opération identique à celle-ci sera mise en place dans l'académie de Lille, résultat d'un partenariat entre la DREAL Nord-Pas-de-Calais et le rectorat. 40 000 livrets sont ainsi en voie de distribution dans les 328 collèges du Nord- pas-de-Calais.



Extrait de la plaquette d'accompagnement du livret « Les risques majeurs et moi », diffusée lors de l'opération pilote dans la Somme. Document disponible sur le site de l'IFFO-RME.

Danièle BAZIN
Vice-présidente de l'IFFO-RME



l'élève. La production pédagogique est présentée aujourd'hui sous la forme d'un triptyque : le livret papier et les deux sources internet de l'enseignant et de l'élève.

En matière de promotion, la DREAL Auvergne a dans un premier temps associé les membres du réseau risques Auvergne à l'élaboration de cet outil pédagogique. Puis, elle les a sollicités pour une véritable promotion dans leurs départements réciproques. L'objectif étant qu'un enseignant volontaire pour développer le programme avec sa classe soit systématiquement accompagné par le chargé d'étude risques du territoire du collège. Par ailleurs, la DREAL a mobilisé des financements pour mettre à la disposition des classes le nombre de livrets « papier » nécessaire. L'ambition de la DREAL pour l'année 2010-2011 est qu'une quarantaine de classes de cinquième puissent engager l'expérience dans une logique et une dynamique territoriale.

L'opération en Auvergne

La DREAL (ex-DIREN) Auvergne avait participé à la mise au point définitive du livret de l'élève en considérant la grande valeur pédagogique du document dans le cadre de la politique de prévention des risques qu'elle conduit.

En accompagnement du livret et au vue des expérimentations d'utilisation, il lui est apparu intéressant de concevoir un document d'accompagnement pour aider l'élève à la compréhension des questions au delà ou hors de la présence de l'enseignant.

Un travail a été accompli durant l'année 2008 - 2009, il a débouché sur la production d'un site internet dédié à l'élève. Le site est hébergé par l'IFFO-RME sous la rubrique "supports pédagogiques". Il est directement exploitable par

Patrick MIROWSKI

Responsable de l'activité risques naturels à la DREAL Auvergne

Le témoignage d'un enseignant

C'est par l'association Prévention MAIF dont je suis membre que j'ai appris l'existence d'un livret sur les risques majeurs. En tant que professeur d'Histoire-Géographie et d'Éducation civique, l'idée d'utiliser un outil pédagogique spécifique à ce thème sur un temps relativement long, m'a immédiatement convaincu.

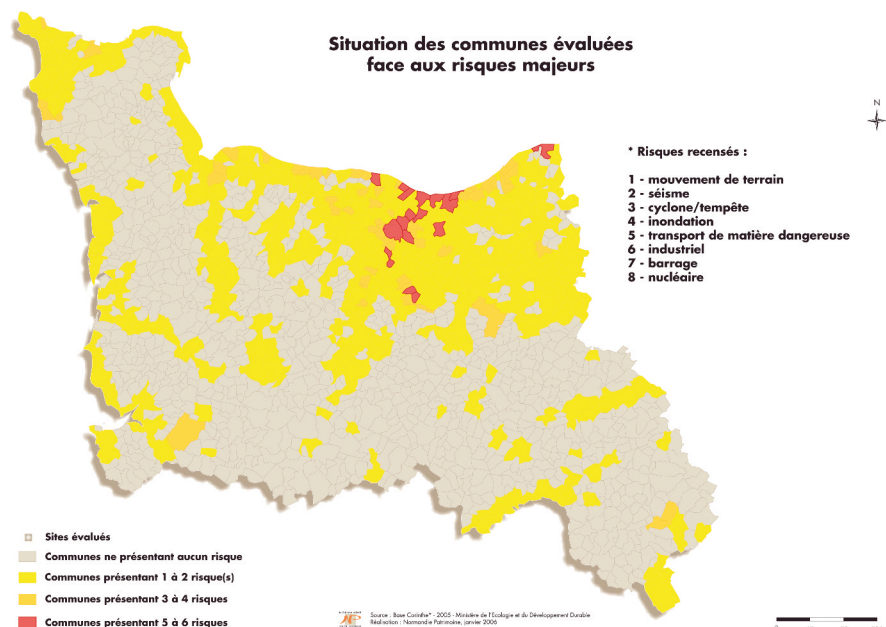
En effet, le travail sur les risques majeurs en éducation civique est un exercice intéressant car il fait appel à des comportements collectifs. Par ailleurs, ce livret peut être complété en autonomie. Enfin, la question des risques majeurs étant pluridisciplinaire, j'ai associé un enseignant de Sciences et Vie de la Terre, une documentaliste et l'ACMO. Pour effectuer ce travail, nous avons choisi une classe de 5^{ème}. Le cadre d'un itinéraire de découverte (une heure tous les quinze jours) permettait d'utiliser le livret sur une année avec des enseignants de différentes disciplines. Le lieu de travail a été le CDI. La documentaliste est intervenue sur le travail de recherche que les élèves avaient à faire en complément du livret. Le professeur de SVT a travaillé davantage sur la première partie du livret, en particulier sur l'explication scientifique des risques naturels. Je suis quant à moi intervenu sur les conduites à tenir, notamment dans la deuxième partie du cahier. Enfin l'ACMO a pu présenter la configuration du collège dans son environnement naturel et industriel, ce qui a permis de lancer un début de réflexion sur ce qui devait être fait au collège en matière de mise en sûreté. Grâce à cette activité, les élèves ont bien assimilé les notions essentielles : les risques majeurs, la place des intervenants dans le risque ou la catastrophe, le signal national d'alerte et les principales consignes de sécurité. La très large réussite aux évaluations à l'issu de ce travail a été une grande satisfaction pour toute l'équipe.



Jean-Quentin POINDRON

Enseignant dans l'académie de Créteil, formateur RMé

Un système d'information géographique dédié à la préservation du patrimoine culturel bas-normand



Normandie Patrimoine est une association culturelle, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Créé à l'initiative du Conseil Régional de Basse-Normandie avec le concours de l'État, le centre régional de conservation-restauration des biens culturels met ses compétences à la disposition des institutions patrimoniales et des collectivités territoriales.

En l'absence de cadre harmonisé, au niveau régional de données relatives au patrimoine culturel et à sa préservation, un premier travail de recensement a été réalisé en vue d'identifier les dispositifs réglementaires existants.

L'objectif visé en termes de conservation est, d'une part d'établir des liens

étroits entre les lieux de conservation, le mode de gestion et la vulnérabilité du patrimoine face aux risques de dégradation entendus au sens large et, d'autre part de permettre aux gestionnaires scientifiques et administratifs de mieux apprécier les phénomènes dangereux qui peuvent conduire à la dégradation puis à la perte du patrimoine dont ils ont la charge. Afin de créer une plate-forme d'information qui permette une collaboration étroite entre les différents acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel, tant en ce qui concerne la gestion de la préservation matérielle des biens que la gestion des risques, Normandie Patrimoine a considéré nécessaire de s'appuyer sur les données d'un premier diagnostic.

Commune et patrimoine

On dénombre 1 814 communes réparties dans les 3 départements bas-normands et 959 lieux de culte utilisés au moins une fois par mois. Au titre de Monuments Historiques sont dénombrés 3 638 objets classés et 18 654 objets inscrits, répartis comme suit :

- Calvados : 888 objets classés et 2 790 objets inscrits (données 2000);
- Manche : 1 493 objets classés et 13 208 objets inscrits (données 2005);
- Orne : 1 257 objets classés, 2 656 objets inscrits (données 2005).

Le patrimoine bâti n'entre pas, en tant que tel, dans le cadre de l'étude. En revanche, les édifices qui abritent les biens culturels constituent un élément déterminant pour leur préservation. Les églises et mairies constituent l'essentiel des lieux de conservation du patrimoine culturel communal. Les grands domaines patrimoniaux sont les archives, le matériel pédagogique des écoles et enfin les objets mobiliers des églises où sont largement représentés les beaux-arts tels que la sculpture et la peinture.

Institutions patrimoniales / Archives

Toutes les communes détiennent des archives. Elles sont constituées de l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité (Art. L. 211-1 du Code du Patrimoine).

Bibliothèques

La Basse-Normandie compte 360 bibliothèques parmi lesquelles 35 possèdent un fonds patrimonial. Le fonds patrimonial d'une bibliothèque se caractérise traditionnellement par l'ensemble des documents antérieurs à 1811. Cependant, en fonction de l'importance d'un fonds dans l'histoire locale, certains professionnels peuvent inclure une partie du XX^e siècle.

Musées

La Basse-Normandie compte 125 musées dont 50 ont reçu l'appellation « musée de France ». Face à la configuration rurale de la Région et à la dissémination du patrimoine culturel dans les communes dont plus des deux tiers ont moins de 500 habitants, une étude « une journée – un site » relative à l'état de conservation matériel des biens culturels a été entreprise et a donné lieu à la production de données numériques géoréférencées. Entre 2001 et 2005, 72 édifices répartis sur 50 sites ont fait l'objet d'évaluations et celles-ci se poursuivront au cours des prochaines années.

Par site il est entendu :

> **institution patrimoniale** : l'ensemble du patrimoine mobilier conservé dans les différents bâtiments constitutifs de l'institution patrimoniale ;

> **commune** : l'ensemble des biens culturels mobiliers présents dans les différents bâtiments communaux.

Les sites retenus dans le cadre de l'étude sont représentatifs du contexte régional et doivent permettre l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la Basse-Normandie :

- 16 communes sur 1 814 soit 3 communes de plus de 2 000 habitants et 13 communes de moins de 500 habitants.
- 20 bibliothèques sur 35 possédant un fonds patrimonial.
- 14 musées sur un total de 125, dont 13 sont répertoriés comme musées de France.

Normandie Patrimoine crée ses bases de données et constitue des couches thématiques de données numériques géoréférencées à partir des éléments énumérés ci-dessous.



• Des évaluations sur site : une équipe de spécialistes en conservation et en restauration collecte, par typologie d'objets, des informations sur les biens culturels publics (documents graphiques, peinture, mobilier, etc.), qui sont intégrées dans une base de données.

Divers champs d'analyse sont pris en compte afin d'établir un premier diagnostic. Ils concernent les points suivants :

1. Recensement des indicateurs de risques qu'ils soient soudains ou lents : risques associés aux territoires, à l'édifice et liés à l'environnement immédiat (facteurs de dégradation des biens culturels).
2. État de conservation matériel du patrimoine mobilier.
3. Définition des actions prioritaires à mettre en œuvre en vue d'améliorer la préservation du patrimoine mobilier.

• De divers fonds d'archives : il s'agit de plans des bâtiments, de photographies aériennes, de cartes postales, de gravures, etc., mais également de documents comme des articles de journaux, des délibérations de Conseils Municipaux. Ces documents sont numérisés et intégrés à une base de données articulée au cadastre lui-même géo-référencé (parcelle, édifices).

Illustrations :

Les données sont de nature « multimédia », c'est-à-dire cartographiques, textuelles, iconographiques, sonores, vidéos, etc.

Le Système d'Information Géographique (SIG) doit permettre de mettre en relation, pour chaque édifice ou ensemble architectural diverses données :

- le cadastre (parcelle, bâti, noms des rues, sens uniques) ;
- les couches cartographiques :
 - bâtiments où des biens culturels sont présents,
 - localisation des services d'urgence et des lieux d'évacuation nécessaires en cas de sinistres (établissements scolaires, sportifs, entrepôts frigorifiques) ;
- les fiches extraites des bases nationales Mérimée (patrimoine monumental), Palissy (objets mobiliers), Joconde (musées) ;
- du texte libre : historique, description, synthèse ;
- des photographies actuelles et panoramiques (360°) ;
- des documents figurés anciens provenant des archives, musées, collections privées ;
- des vidéos ;
- des documents téléchargeables précisant les risques (zones inondables, zones sismiques, arrêtés de catastrophes naturelles, etc.) issus de bases de données déjà existantes telles que : IGN (BD Carto, BD Topo, BD Alti, BD Adresse), INSEE (RGP 99, Inventaire communal), DREAL (inondations, remontées nappes phréatiques, sites SEVESO, sites pollués), BRGM (cavités souterraines), collectivités territoriales (cadastre, aménagement), CRT (fréquentations touristiques).

L'outil multimédia (en cours de développement) devra permettre un accès simple et rapide aux informations nécessaires à la préservation du patrimoine culturel, notamment en cas de sinistre.

En permanence, le patrimoine culturel risque de subir des dommages. L'eau, le feu, le climat, la lumière et ses rayonnements, les infestations et les contaminants biologiques, les polluants, l'homme ou encore les matériaux constitutifs des objets eux-mêmes, sont autant de facteurs qui peuvent conduire à la perte de cette source de connaissance, à la disparition de ce patrimoine.

Une synergie des actions conduites grâce à une aide pratique directe, l'apport de conseils, d'informations et la formation permettrait de rendre efficaces et complémentaires les deux approches de préservation des biens culturels :

- réduire les risques ou éviter les facteurs de dégradation,
- limiter les dommages par un ensemble de mesures d'organisation et de gestion, techniques et structurelles.

Mme Christine d'Anterroches

Directrice de Normandie Patrimoine, centre régional de conservation-restauration des biens culturels de Basse Normandie